



Société Anonyme au capital de 2.100.000 €
Siège Social : 62 rue de la Rose des Vents
95610 ERAGNY SUR OISE
PONTOISE B 342 721 107
www.passat.fr

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PASSAT

Le détail complet du programme de rachat d'actions de la société PASSAT est disponible sur les sites Internet de la société PASSAT et de l'AMF, ainsi qu'au siège de PASSAT.

Emetteur : PASSAT, société dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A. – compartiment C

Titres concernés : actions Code FR0000038465 - PSAT

Pourcentage de rachat maximum autorisé par l'Assemblée générale : 10 % ; comme pour son précédent programme de rachat d'actions, le Conseil d'administration a décidé, dans un premier temps, de mettre en œuvre ce programme dans la limite de détention directe et/ou indirecte de 4 % du capital.

Prix d'achat unitaire maximum : 25 €

Objectifs du programme :

- de régulariser les cours de bourse par intervention systématique en contre tendance sur le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF ;
- d'attribuer des actions aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la Société dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ;
- de remettre des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières émises par la Société donnant droit, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions existantes de la Société.

Durée du programme : 18 mois à compter du 14 juin 2005, soit jusqu'au 14 décembre 2006

L'émetteur n'envisage pas pour l'instant d'annuler les titres rachetés. Cette annulation serait subordonnée à une autorisation spécifique de l'assemblée générale extraordinaire. Une telle autorisation n'existe pas à ce jour.